L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS :

Jeudi, 6 Septembre 1827.

☞ C'est avec peine que nous voyons dans l'Argus du 5 Septembre, un article annonçant « que l'épidémie a *entièrement disparu*.... que la « ville est maintenant aussi saine que pendant « l'hyver.... qu'il n'y a pas de raison pour em- « pêcher nos citoyens absens de revenir et que « les étrangers [illegible] sans aucun risque."

Nous avouons avec regret que nous sommes loin de partager l'opinion de l'auteur de l'article, sur aucune de ces assertions. Nous sommes informés, d'une manière irrécusable, qu'il existe encore en ville plusieurs cas de fièvre jaune, et malheureusement plusieurs personnes respectables ont prouvé par ce fléau des pertes douloureuses. Quoiqu'il en soit, il est constant que la maladie a cessé ses ravages que par ce que les personnes susceptibles s'étant retirées, l'épidémie n'a plus eu d'aliment ; mais l'arrivée d'une grande quantité d'étrangers ne manquerait pas d'en ramener le fléau, et de lui donner une intensité qui serait de nouveaux malheurs. Que l'on s'oublie quelque chose, il n'est le 15 de Septembre, que l'épidémie de 1823 a commencé ses affreux ravages !

☞ Nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs, une pièce que son importance ne nous permet pas d'abréger. La lumière qu'elle jette sur des manœuvres tendant à calomnier les deux principaux membres de l'administration actuelle, nous paraît de nature à apporter la conviction dans l'esprit de tout homme sensé.

Si l'on se reporte au discours prononcé par l'honorable Buchanan lorsqu'il fut question au Congrès de voter à *huis-clos*, pour l'élection du Président, et dont nous donnons ici l'extrait, on ne pourra s'empêcher d'observer le rapport frappant qui existe entre l'opinion qu'il exprime aujourd'hui, et celle qu'il exprimait alors, et dont voici l'extrait : « Quelles seraient les « conséquences d'une pareille conduite ? « Nous donnerons à cette élection un air de « mystère. Nous donnerons l'essor à l'i- « magination de la multitude par rapport « aux [illegible] qu'elle annoncera devoir se « passer dans notre sein. Les [illegible] de « la Renommée ne manqueront pas de « publier [illegible] rapports injurieux et de les « appuyer [illegible] *calomnies basées sur la* « *corruption* [illegible] pourtant *ne sera pas* « *prouvé*.

Du Journal de Lancaster (Pennsylvanie.)

ADRESSE DE MR. BUCHANAN.

(Traduction prise de l'Argus.)

Un de mes amis me remit hier soir le Cincinatti Advertiser, contenant l'adresse du général Jackson au public, en date du 18 du mois dernier, et dans laquelle il annonce que je suis la personne dont il voulait parler dans sa lettre du 5 Juin, adressée à Mr. Beverley. Le respect que je me dois à moi même, ne me force maintenant à publier la seule conversation que j'aie jamais [illegible] le général Jackson, au sujet de l'élection du président avant qu'elle eut été décidée.

Dans le mois de Décembre 1824, peu de tems après l'ouverture du congrès, j'entendis parmi d'autres propos que l'on tenait alors, que le général Jackson était déterminé, dans le cas où il serait nommé président, à continuer Mr. Adams dans la place de secrétaire, quoique je fusse convaincu qu'il n'avait jamais exprimé une pareille intention, je n'en restais pas moins persuadé, que rien n'était plus fait pour refroidir l'ardeur de ses amis, et pour donner de la confiance à ses ennemis par l'idée où l'on serait qu'il avait déjà fait choix de son plus formidable compétiteur pour la place la plus élevée qui fût en son pouvoir. Je pensai que le général Jackson se devait à lui-même et à la cause dans laquelle ses amis politiques étaient engagés, de démentir ce bruit, et de déclarer qu'il ne nommerait point à cette place, quelque digne qu'il en fut, l'homme qui se trouvait à la tête du parti le plus formidable de ses ennemis politiques. Dans ce sentiment, j'écrivis plusieurs lettres confidentielles à l'un de mes amis en Pensylvanie, qui occupait et qui occupe encore une place distinguée; qui jouit d'une haute réputation, et qui avait toujours été l'un des plus chauds partisans de l'élection du général Jackson ; et je le priai de me donner son opinion et ses avis sur ce sujet. Le 22 de Décembre 1824, je reçus sa réponse en date du 27 du même mois, (je l'ai maintenant sous les yeux) qui me confirmait dans mes opinions; alors je me déterminai à demander moi-même au général Jackson, ou à lui faire demander par quelqu'autre de ses amis, s'il avait jamais déclaré qu'il nommerait Mr. Adams son secrétaire d'Etat; par ce moyen, j'espérais obtenir de lui même un désaveu de ces bruits, et probablement la déclaration que son intention n'était pas de nommer Mr. Adams.

Peu de tems avant la réception de la lettre dont j'ai parlé ci-dessus, mon ami Mr. Markley et moi, nous causâmes, comme nous avions alors souvent ensemble et comme nous avons eu depuis, une conversation au sujet de la présidence, et relativement à la personne qui serait probablement choisie pour secrétaire d'état par le général Jackson; je regrette infiniment d'être obligé de mentionner ici le nom de cet ami, mais cependant je le fais avec moins de répugnance, puisqu'il est vrai, que sans mon aveu, on en a déjà fait usage dans les papiers publics, relativement à cette affaire.

Mr. Markley parla des bruits qui couraient et dont j'ai parlé ci-dessus, et dit, qu'ils étaient de nature à porter tort au général Jackson. Il observa que les amis de Mr. Clay lui étaient attachés, et qu'il pensait qu'ils agiraient de concert à l'élection et que s'ils le fesaient, ils pouvaient faire Mr. Adams ou le général Jackson selon leur bon plaisir; mais que beaucoup d'eux ne consentirait jamais à voter pour ce dernier, s'ils savaient qu'il eut déjà fait choix d'un autre que de Mr. Clay, pour remplir la place la plus importante qui fut en son pouvoir: et que les amis de Mr. Adams avaient déjà donné à entendre, que dans le cas où il serait élu, il offrirait probablement à Mr. Clay la place de secrétaire d'état.

Je dis à Mr. Markley que j'étais persuadé que le général Jackson n'avait jamais dit qu'il nommerait Mr. Adams secrétaire d'état, parcequ'il n'était point dans l'habitude de parler d'élection, et que même dans le cas contraire, quelle que fut son intention secrète, il était trop prudent pour faire une pareille déclaration. Je lui dis que j'avais l'intention, soit d'aller voir moi même le général, ou envoyer quelqu'un de ses amis, afin d'obtenir de lui qu'il démentit le bruit qui courait, quoique je doutasse qu'il voulût avoir aucune conversation à ce sujet.

Mr. Markley me pria fortement d'exécuter mon projet, et il observa: si le général Jackson n'a pas encore déterminé qui sera secrétaire d'état, et qu'il dise que ce ne sera pas Mr. Adams, il sera extrêmement avantageux à notre cause de le déclarer, d'après son autorisation: alors nous serons à deux de jeu avec les Adamistes, et nous les combattrons à armes égales. Il ajouta: les membres de l'Ouest préféreront naturellement voter pour un homme de l'Ouest ; de plus s'il y avait quelque probabilité que les prétentions de Mr. Clay à la seconde place dans notre gouvernement, fussent dûment appréciées; et s'ils se décidaient à voter pour le général Jackson, l'élection serait bientôt terminée en sa faveur.

Peu de tems après cette conversation, le 30 Décembre 1824 (je puis fixer exactement la date, non seulement d'après ma propre mémoire, mais d'après des lettres que j'écrivis ce jour là et le jour suivant, le 2 Janvier 1825.) J'allai voir le général : après que la société qui l'entourait se fut retirée, il me demanda à faire une petite promenade avec lui; et pendant que nous marchions dans la rue, je lui dis que je désirais lui faire une question relativement à l'élection du président, que je savais qu'il ne désirait pas converser sur ce sujet; que s'il ne trouvait pas ma question convenable, il pourrait ne pas y répondre; que la seule raison qui me la lui faisait faire, était l'amitié que j'avais pour lui, et que je le priais de vouloir bien m'excuser, si je venais l'entretenir d'un sujet sur lequel je savais qu'il voulait garder le silence.

Il me répondit d'une manière flatteuse, m'engageant à continuer, je lui dis alors : qu'on répandait le bruit, que dans le cas où il serait élu président, il avait déterminé de nommer Mr. Adams secrétaire d'Etat, et que je désirais savoir de lui s'il avait jamais émis une pareille intention; qu'il devait, de prime abord, voir combien ce bruit pouvait nuire à son élection: que sans doute il se trouvait dans le pays beaucoup d'hommes à talens ambitieux de parvenir, que parmi eux je pensais que l'on pouvait compter Mr. Clay et que si l'on croyait que son choix était déjà fixé sur son principal compétiteur, cela pouvait avoir le plus malheureux effet, en ce que cela refroidirait leur xèle et celui de leurs amis; et qu'à moins qu'il ne fût déjà déterminé, je pensais qu'il était nécessaire de démentir ces bruits publiquement et formellement d'après son autorisation.

Je jugeai que ces bruits lui avaient déjà fait le plus grand tort, mais en lui faisant part de la conversation que j'avais eue avec Mr. Markley, je ne me rappelle pas si je nommai ou ne nommai ou si je dis seulement que c'était avec un ami de Mr. Clay.

Après que j'eus fini, le général me dit qu'il n'avait aucune objection de répondre à ma question, qu'il avait [illegible] opinion de Mr. Adams, mais qu'il n'avait jamais dit, ou donné à entendre, qu'il serait secrétaire d'Etat ; que c'était enfin de ces secrets qu'il gardait pour lui-même, qu'il le cacherait même à ses propres cheveux; que s'il croyait que sa main droite sut alors ce que la gauche ferait, en fait de nominations, qu'il la couperait et la jetterait au feu; que s'il était élu Président, ce serait sans sollicitations et sans intrigue de sa part, qu'il entrerait en fonction parfaitement libre et dégagé de toute promesse, et qu'il aurait pleine et entière liberté de nommer aux emplois les hommes qu'il croyait les plus capables.

Je lui dis que cette réponse était celle à laquelle je m'étais attendu, dans le cas où il voudrait bien m'en faire une ; et que je n'avais pas cherché à l'avoir pour ma propre satisfaction ; je lui demandai alors si je pouvais en faire l'usage que je jugerais convenable ; il est inutile de dire que je me prévalus de ce privilège. La conversation se termina là et depuis, soit en conversation, soit dans le cours de notre correspondance, nous ne dîmes plus rien à cet égard, jusqu'au moment de la lettre à Mr. Beverley.

Je ne me rappelle pas que le général Jackson, m'ait dit, de rapporter sa réponse à Mr. Clay et à ses amis, quoique je regrettasse de dire, qu'il ne le fit point ; cette conversation eut lieu dans la rue, il est possible que cette observation m'ait échappé.

Quelques remarques et j'espère que je n'aurai plus rien à démêler dans cette affaire désagréable.

Je me présentai chez le général Jackson à l'occasion dont j'ai fait mention ci-dessus, seulement comme son ami, sur ma propre responsabilité, et non comme l'agent de Mr. Clay, ou de toute autre personne. Je n'avais jamais été l'ami politique de Mr. Clay, depuis le moment où il fut déclaré candidat à la Présidence, comme vous le savez très-bien, jusqu'au moment où je lus la lettre du général Jackson à Mr. Beverley en date du 5 Juin ; et où j'appris en même tems, par une lettre de l'éditeur du United States Telegraph, que j'étais la personne à laquelle il faisait allusion. Il ne m'était jamais entré dans l'idée que le général me dût considérer comme l'agent de Mr. Clay ou de ses amis ou que j'eusse eu l'intention de lui faire de leur part, des propositions d'aucune nature quelconque, ni qu'il pût me croire capable d'exprimer l'opinion que je me fesais " qu'il allait combattre des intrigants avec leurs propres armes " une telle supposition m'eût rendu l'être le plus misérable, car il n'y avait pas l'homme, à la bonne opinion duquel je attachasse plus de prix : il ne peut, je pense, avoir reçu une telle impression qu'après que les amis de Mr. Clay ont eu porté Mr. Adams à la Présidence, et que celui-ci eut en nommé Mr. Clay secrétaire d'état ; d'après les évènements, on peut facilement concevoir, comment la communication que je lui ai faite, a pu l'induire dans cette erreur; et je regrette infiniment que tel en ait été l'effet.

Je me dois à moi-même de faire une autre observation. Si j'avais jamais [illegible] ou si j'avais pu présumer que le général Jackson crut que je lui eusse [illegible] député par Mr. Clay ou par ses amis, je me serais empressé de le tirer de l'erreur ; et j'aurais aimé prévenir une [illegible] plication vraiment désagréable. [illegible] que l'éditeur du United States Telegraph, m'écrivit en date du 12 Octobre, pour me demander des informations à ce sujet, je m'empressai de lui apprendre par le retour du courier, en date du 18 du même mois, que je n'étais nullement autorisé par Mr. Clay ou ses amis à faire des propositions au général Jackson relativement à leurs votes ; et que je n'avais jamais fait aucune proposition de ce genre : que j'espérais que j'étais aussi incapable de me charger d'un pareil message, que le général l'était de le recevoir, j'ai cru nécessaire d'ajouter cette explication, afin de prévenir toute fausse interprétation qui pût donner à mal mettre du [illegible] dernier, publiée dans le Tél[illegible]

Je terminerai par une autre [illegible] avant que d'avoir eu avec le gén. Jackson la conversation que j'ai rapportée ci-dessus ; je fus voir le major Eaton, et le priai de demander au général s'il n'avait jamais déclaré ou donné à entendre qu'il nommerait Mr. Adams secrétaire d'état, et j'exprimai le desir que le général voulût bien dire, si c'était la vérité, qu'il n'avait pas l'intention de le nommer à cette place. Je pensais que cette déclaration aurait un heureux résultat, et je cherchai à le lui persuader. Cette conversation ne fut pas aussi explicite que celle que j'eus avec le général ; le major refusa poliment de faire ce que je lui demandais, et me dit de m'adresser moi-même au général, puisque je possédais une grande partie de sa confiance.

JAMES BUCHANAN.

Lancaster, 8 Août 1827.

DE L'INTERIEUR.

Extrait d'une lettre écrite de Grand-Gorge, en date du 8 Août, adressée à l'Editeur de l'*Abeille*, au sujet de l'attaque des Winnibagos, nation guerrière et qui n'a jamais voulu traiter avec les États-Unis.

" Le 4 de Juillet, nous étions tranquillement à nous préparer à dîner en famille pour célébrer ce grand jour, lorsqu'un exprès, arrivant au galop, a répandu l'alarme. Les sauvages venaient de massacrer une famille à la Prairie-du-Chien, et d'attaquer deux bergs venant du fort St.-Pierre. Heureusement, contre l'ordinaire, il se trouvait quelques fusils à bord et quinze hommes qui se sont battus comme des lions pendant trois heures, contre cent-cinquante barbares ; il y eut deux de ces braves de tués et cinq de blessés ; du côté des sauvages il y en eut quatorze de tués et ils en ont eu un bien plus grand nombre de blessés. Saisir quelques effets indispensables, monter femmes et enfans dans les wagons, fut l'affaire d'un instant, et trois heures après nous étions en sûreté à Galena, c'est-à-dire que nous avions autour de nous 600 hommes, dont environ la moitié d'engagés, peu faits pour la guerre; et cent-cinquante seulement munis d'armes. Personne pour commander à des gens souvent pires que les sauvages, ne voulant ni obéir ni agir. Les malheureuses familles, arrivant par troupes dans les wagons, obligées de bivouaquer dans la rue, manquant de tout. A chaque instant des poltrons effrayés de leurs ombres venaient répandre la terreur par des contes faits à plaisir. Enfin, nous avons passé huit jours dans un état d'angoisse inexprimable ; nous avions à trembler pour nos maris qui, fermes à leur poste, étaient décidés à défendre leurs propriétés et qui, étant le plus exposés, étant sur la frontière même. Ils ont plus fait avec leur petite troupe que toute la population rassemblée. Ils ont élevé de fortes [illegible] de 13 pieds de haut et ils étaient [illegible] hommes bien déterminés, défendant [illegible] fort improvisé, et qui n'ont eu cependant aucun combat à soutenir, les sauvages [illegible] eux aussi peut-être que nous, étant [illegible] au lieu de se rapprocher [illegible] le temps aux armes d'arriver [illegible] nous mettions le temps [illegible] chercher s'ils ont pr[illegible] pièces de canon de [illegible] pour tenir, tous les [illegible] Tout le monde s'est [illegible] nous suffisent seulement [illegible] tés sur le qui vive.

Tout est calme [illegible] malheureuse affaire [illegible] suspendu le travail [illegible] après un ouragan [illegible] et toutes les [illegible] avaient [illegible] ils s'étaient [illegible] tous [illegible]